

Complément d'actualité sur Sivens

Sivens : la nature paie pour une démocratie déficiente

Un rapport accablant mais sans surprises pour nous.

Le rapport d'expertise indépendant commandité par Ségolène Royal rendu public le 27 octobre dernier pointe plusieurs éléments déficients parmi lesquels :

- l'absence de réelle analyse des autres solutions possibles
- un coût d'investissement élevé par rapport au volume stocké,
- une sur-estimation des besoins en eau de l'ordre de 35% établie sur des données anciennes,
- une étude d'impact considérée comme très moyenne, notamment sur les impacts sur la rivière en aval de la retenue,
- des mesures compensatoires insuffisantes.

En résumé, le rapport des experts remet clairement en cause l'utilité publique du projet !

Il aura fallu plus de deux ans pour que ces informations, pointées depuis le début par les associations soient enfin portées par des experts indépendants, ce qui montre bien qu'il est impossible à la fois être le promoteur d'un projet et l'instance en charge d'évaluer son utilité, ce que nous ne cessons de répéter.

Ceux qui mettent en avant le processus démocratique ayant abouti à la décision de création du barrage feraient mieux de se pencher un peu plus sur les opacités du système en place en matière de gestion de l'eau sur le territoire, et sur les conflits d'intérêt bien ancrés depuis des décennies.

Nous rappelons à ce propos que le rapport d'enquête publique soulignait en 2012 que « [...] compte tenu de l'importance de la destruction de la zone humide du Testet liée à la réalisation de la digue, **la commission d'enquête considère que la déclaration d'utilité publique doit rester subordonnée à l'avis favorable de la commission nationale saisie de la demande de dérogation relative à la destruction d'espèces faunistiques et floristiques protégées [...]** » Cet avis du CNPN ayant été défavorable pour la deuxième fois, les conclusions de l'enquête publique sont défavorables au projet, ce qui remet en cause le respect de la démocratie suite à la poursuite, en force, du projet.

Malheureusement, le rapport juge cependant qu'il est difficile d'arrêter le chantier, compte tenu de l'état d'avancement des travaux et des engagements locaux et régionaux pris avec la profession agricole. Cette proposition qui entérine le fait accompli est tout simplement inacceptable. Au contraire, nous affirmons **qu'il est urgent de stopper les dégâts.**

Des atteintes à l'environnement sérieuses mais pas irréversibles.

Il faut savoir que la zone humide (qui fait partie des « zones humides majeures du Tarn » selon le rapport de la SCOP Sagne lors de l'étude d'impact) est alimentée par une nappe de sous-écoulement issue du bassin versant du Tescou. Cette nappe existe toujours et tant que le barrage n'est pas construit, la zone humide peut se reconstituer à peu de frais. Il faudra certes du temps pour qu'une forêt humide recolonise le milieu, mais avec quelques opérations de gestion écologique, les prairies humides et le ruisseau pourront rapidement reprendre leurs fonctionnalités.

Si les travaux de défrichement sur le site sont désormais bien avancés, qu'en est-il des travaux de restauration des peupleraies sur les parcelles choisies en compensation de la destruction de la zone humide du Testet ? ...

Nous déplorons par ailleurs encore une fois la nature de ces mesures compensatoires. Les zones humides sont des écosystèmes complexes dans leur fonctionnement qui ne se recréent pas aussi facilement que le Conseil Général tente de le faire croire.

Pour un développement agricole soutenable

Contrairement aux affirmations de nombreux responsables agricoles ou politiques, l'agriculture de la vallée peut survivre sans ce barrage. Les associations de protection de l'environnement souhaitent le développement d'une agriculture viable et plus en phase avec les ressources de la vallée du Tescou, elles sont prêtes à participer la réflexion pour un projet de territoire plus abouti elles sont force de propositions :

- Approche intégrée de l'eau sur les territoires : reconquête de l'espace de mobilité des cours d'eau, restauration

et préservation des zones humides, réflexion sur la place de l'arbre et des haies dans le cycle de l'eau, diffusion des pratiques et systèmes agronomiques qui valorisent le stockage de l'eau dans les sols notamment grâce à l'humus (cultures sous couvert végétal permanent, agriculture biologique...).

- Economies d'eau à travers le choix des cultures (sorgho, tournesol...), le choix variétal (maïs à cycle plus court...), des pratiques agronomiques (couverture agro-végétale, agroforesterie...) et des pratiques d'irrigation adaptées (utilisation du matériel, performance des équipements...).
- Contrats de longue durée avec les collectivités territoriales pour fournir la restauration collective.
- Petites réserves d'eau au niveau des fermes qui en sont dépourvues.
- Optimisation des retenues collinaires existantes.
- Les agriculteurs de la vallée sont également forces de proposition.

Et tout ça pour un coup probablement bien inférieur à celui du barrage !

Et maintenant...

Le Conseil Général du Tarn, lors de sa séance du 31 octobre, a décidé de suspendre temporairement les travaux et de remettre le dossier entre les mains de l'Etat. Il n'est cependant pas encore question de son abandon et nous devons rester vigilants et mobilisés.

Rappelons aussi que trois recours juridiques contre le projet sont actuellement devant les tribunaux.

Retrouvez un dossier complet sur le sujet : <http://www.fne.asso.fr/fr/nos-actions/sivens/>

Hommage à Rémi

C'est avec une intense émotion et la plus grande tristesse que nous avons appris la mort de Rémi Fraisse, 21 ans, dimanche, à Sivens (Tarn), lors de la manifestation citoyenne organisée à Sivens, dans le Tarn, contre le projet de barrage, à laquelle de nombreux militants du mouvement FNE participaient. Rémi était un jeune bénévole investi au sein de Nature Midi-Pyrénées, association affiliée à FNE Midi-Pyrénées et France Nature Environnement. Actif au sein du groupe botanique de NMP, il suivait la flore protégée en Haute-Garonne où il assurait la coordination du suivi de la Renoncule à feuille d'ophioglosse.

Les responsables de notre fédération lui ont rendu hommage :

Jérôme Calas, président de Nature Midi-Pyrénées : « Nous sommes sous le choc de la disparition de ce jeune bénévole passionné. Nous adressons nos condoléances et un message de soutien à sa famille et à ses proches. Nous avons toujours condamné toutes les violences qui entouraient la contestation au projet de ce barrage, les circonstances nous obligent à les condamner encore plus fermement aujourd'hui. Il est nécessaire de retrouver la sérénité, ne serait-ce que pour la mémoire de Rémi. »

Thierry de Noblens, président de FNE Midi-Pyrénées : « C'est un moment très dur pour notre mouvement, qui a souhaité montrer son engagement dans ce combat par une présence forte samedi dernier à Sivens. Nous ne pouvons que rendre hommage à ce jeune homme mobilisé contre ce projet, pour le respect de la flore et des espaces naturels de Midi-Pyrénées. Nous regrettons vivement la mort prématurée de ce jeune bénévole, nous condamnons les violences qui entourent la lutte contre ce projet inutile, et espérons que cette escalade de violence cessera. »

Denez L'Hostis, président de France Nature Environnement : « Nos pensées vont d'abord à la famille de Rémi, à ses proches et ses amis de Nature Midi-Pyrénées. Nous nous associons à leur peine. Pacifistes par nature, nous condamnons fermement toute forme de violence : nul ne devrait mourir parce qu'il s'oppose à un projet insensé. C'est un jour de deuil pour le mouvement écologiste français et pour FNE. La responsabilité des pouvoirs publics et de l'Etat est engagée. »

Un dernier adieu

Ce dimanche 2 novembre, nous étions plusieurs milliers à nous être recueillis en silence sur le site de Sivens où Rémi nous a quittés. Comme un hommage, nous avons planté des arbres et semé des milliers de glands, afin que la forêt regagne le plus vite possible le terrain perdu.